

L'AFD ET L'ÉNERGIE EN MÉDITERRANÉE

Une énergie sécurisée et durable



LA STRATÉGIE DE L'AFD DANS L'ESPACE MÉDITERRANÉEN...

La politique européenne de voisinage et de l'Union pour la Méditerranée définit le cadre de la stratégie de développement mise en œuvre par l'AFD dans l'espace méditerranéen. L'AFD intervient au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) depuis 1992. Elle a élargi son champ d'action à l'Égypte, à la Jordanie, aux Territoires palestiniens, au Liban, à la Syrie, au Yémen et à la Turquie et interviendra prochainement en Irak. Ses interventions dans cet espace visent à y renforcer la croissance et la convergence des économies de ces pays avec celles du Nord, à promouvoir le développement durable du bassin méditerranéen, bien public mondial, et à favoriser la cohésion sociale en réduisant les facteurs de conflits. Les financements du groupe AFD dans la région ont connu une très forte croissance (+26% par an depuis 2002), pour atteindre 1,16 milliard d'euros en 2009. Ces interventions se réalisent presque exclusivement sous forme de prêts.



Tunisie © AFD - Eric Thauvin

... ET DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Dans le secteur de l'énergie, la stratégie de l'AFD s'inscrit dans le cadre général de ses orientations : lutte contre la pauvreté, promotion de la croissance économique, production de biens publics mondiaux. Elle se décline en trois piliers : l'accès pour tous à une énergie moderne et fiable, le développement de systèmes énergétiques compétitifs et modernisés et la construction d'économies sobres en carbone, par le recours croissant aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à la gestion de la demande.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : UNE PROBLÉMATIQUE MONDIALE ... ET LOCALE

Les récents travaux du GIEC indiquent que les pays méditerranéens seraient exposés aux niveaux les plus importants du réchauffement climatique, avec une hausse des températures de 4 à 5,5°C et une forte baisse des précipitations (-20%) à la fin du siècle. Ces pays sont donc plus vulnérables au changement climatique et leurs perspectives de développement socio-économiques et énergétiques devraient en être particulièrement affectées si rien n'est fait pour en limiter les effets.

Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée doivent relever, dans un contexte d'effort global de lutte contre les changements climatiques et de réduction de leur dépendance énergétique, le double défi de la diversification de leur bouquet énergétique (mix) et de la réduction de leur intensité énergétique (rapport de la consommation d'énergie au produit intérieur brut, calculé à parité de pouvoir d'achat, qui permet de caractériser le degré de sobriété énergétique d'un pays). La stratégie énergie de l'AFD dans cette zone se décline selon 3 axes :

- assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique (diversification du mix énergétique et développement des énergies renouvelables) ;
- soutenir les programmes de maîtrise de l'énergie (appui aux politiques publiques et aux investissements d'efficacité énergétique) ;
- permettre l'intégration régionale des systèmes énergétiques, en finançant les interconnexions.

DE NOUVEAUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

La consommation d'énergie dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée a été multipliée par 6 entre 1971 et 2007 (de 48 à 291 millions de tonnes équivalent pétrole). La consommation d'électricité a connu un taux de croissance annuel moyen de 7,9% durant les 25 dernières années (notamment en Turquie, Egypte, Tunisie, Algérie et Maroc). Même si l'ensemble de ces pays exportent plus d'énergie qu'ils n'en importent, cette position cache des disparités. Ainsi, en 2007, le Maroc et le Liban importaient respectivement 95% et 97% de leur énergie. Avec la rapide augmentation de leur consommation, la situation est en train de se dégrader pour d'autres pays : les importations de la Turquie sont passées de 29% de ses besoins en 1971 à 74% en 2007, la Syrie a vu son niveau d'exportation net chuter de 96% à 23% et la Tunisie est passée du statut d'exportateur net en 1971 à celui d'importateur net (15% de sa consommation en 2007). Même pour les pays exportateurs (Algérie, Libye, Egypte, Syrie), les exportations nettes ne représentent plus que 1,8 fois leur consommation locale actuelle, contre 12 fois en 1971, ce taux continuant à se réduire.

L'intensité énergétique de ces pays a, certes, décliné de 0,7% par an sur la période 2000-2006, mais cette valeur reste supérieure de 5% à celle des années 1980 et nettement

TERRITOIRES PALESTINIENS : DES COMPTEURS À PRÉPAIEMENT

Le projet de compteurs électriques à prépaiement, cofinancé par l'AFD et les coopérations norvégienne et suédoise et mené par la Palestinian Energy Authority, vise à réformer le secteur et à améliorer la qualité du service. Actuellement, l'électricité est achetée à un fournisseur israélien par les municipalités, lesquelles ne règlent que partiellement leurs factures, notamment en raison des défaillances de recouvrement auprès des consommateurs finaux, l'Autorité Palestinienne prenant en charge les impayés des municipalités. L'installation de compteurs à prépaiement permettra aux consommateurs de mieux maîtriser leurs factures et d'alléger la contrainte sur le budget de l'Autorité.

supérieure (26,5%) à celle des pays du Nord de la Méditerranée, et d'importants efforts de rationalisation doivent être réalisés.

MAROC : L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ POUR TOUS

L'AFD a accompagné les autorités marocaines et l'ONE (Office National de l'Électricité du Maroc) tout au long de leur Programme d'Électrification Rurale Global (PERG). Ce programme, initié en 1995, vise l'électrification de l'ensemble du pays; sa réalisation repose sur deux modes d'électrification : le raccordement au réseau interconnecté pour la majorité des villages et l'électrification rurale décentralisée (ERD), principalement par équipement photovoltaïque pour les zones éloignées du réseau ou à habitat dispersé.



JORDANIE : APPUI AUX AUTORITÉS NATIONALES RESPONSABLES DE LA PROMOTION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La nouvelle loi sur l'énergie adoptée début 2010 par le Royaume de Jordanie ouvre la voie à la création du Jordan Renewable and Energy Efficiency Fund (JREEF). Ce Fonds aura vocation à définir des stratégies sectorielles de réduction de l'intensité énergétique et de soutien au secteur privé pour la traduction opérationnelle de ces stratégies (audits énergétiques, financements de projets d'amélioration énergétique, etc.). La mise en place de ce fonds est soutenue par le FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) et le GEF (Global Environment Facility). L'AFD facilitera la réalisation de projets concrets d'efficacité énergétique par l'octroi de financements aux banques jordaniennes. L'AFD finance par ailleurs un projet pilote d'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'éclairage (public et domestique) dans la ville d'Amman.

APPUI AUX POLITIQUES ET INSTITUTIONS PUBLIQUES

Des politiques publiques proactives en matière de maîtrise de l'énergie et de diversification du bouquet énergétique sont indispensables pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles fossiles existantes et valoriser les ressources renouvelables disponibles. L'AFD soutient le développement d'institutions adaptées et la mise en place d'un cadre favorable (lois, réglementations, appui technique, formation). Elle accompagne les autorités nationales, notamment en les appuyant dans la formulation et la mise en œuvre des actions à l'échelle nationale et en renforçant les capacités des agences de maîtrise de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables.

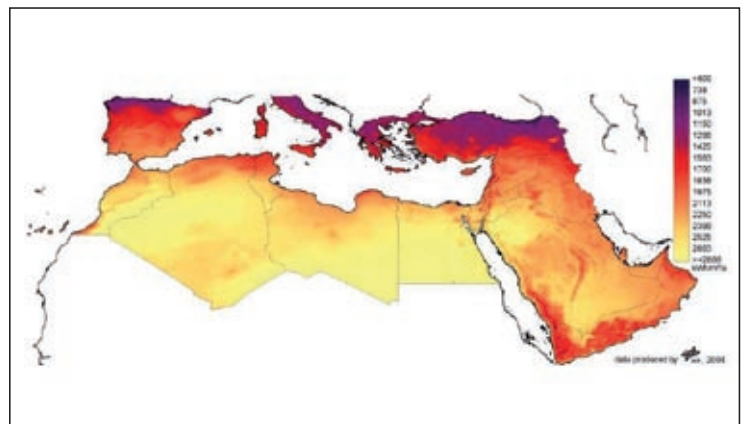
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET GESTION DE LA DEMANDE

L'AFD accompagne le développement et la mise en œuvre de programmes d'efficacité énergétique dans les différents secteurs de l'économie (industrie, bâtiment, éclairage, transport, équipement ménager). Des opérations sont notamment réalisées pour permettre de démontrer la faisabilité technique des projets et leur rentabilité économique et financière afin de préparer le développement de programmes à plus large échelle. Un des obstacles à la réalisation de projets d'efficacité énergétique est le manque de connaissance de ce type d'opérations par le secteur bancaire, ce qui amène les banques à ne pas octroyer de prêts à des projets qu'ils jugent risqués, car non traditionnels. Comme elle le fait notamment en Turquie, l'AFD cherche à travailler en partenariat avec des banques commerciales ou de développement locales, pour proposer des financements pour des projets d'efficacité énergétique et un accompagnement permettant de s'assurer que ces opérations, très rentables, puissent par la suite être financées directement par le secteur privé.

LE PLAN SOLAIRE MÉDITERRANÉEN

Le Plan Solaire Méditerranéen (PSM) est l'un des axes d'interventions prioritaires de l'Union pour la Méditerranée (UPM), initiative lancée en 2008 par les Chefs d'État et de Gouvernement du bassin méditerranéen. L'objectif principal de ce Plan est de promouvoir et de faciliter le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les pays partenaires du Sud et de l'Est de la Méditerranée. En particulier, ce plan ambitieux vise à installer jusqu'à 20 GW d'unités de production d'électricité renouvelable d'ici 2020. L'AFD, la BEI et la KfW soutiennent conjointement ce Plan sur la base d'une offre de financement et d'un cadre de mise en œuvre communs.

Carte des radiations directes annuelles en 2002



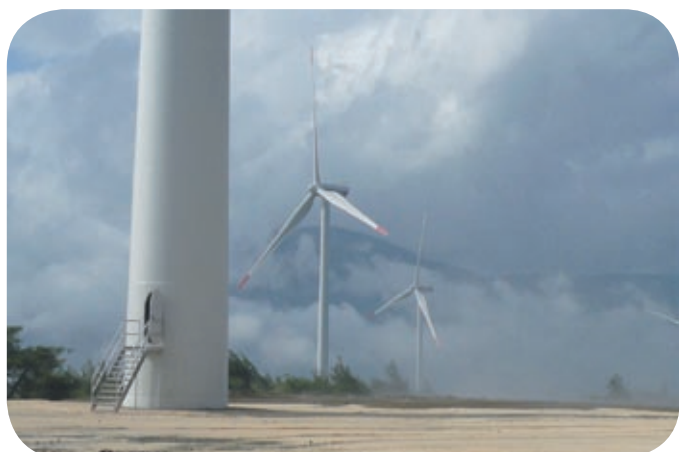
Les trois institutions pourraient apporter conjointement jusqu'à 5 milliards d'euros de financements aux projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique dans la région sur la période 2010-2015.

MAROC : LE PLAN SOLAIRE MAROCAIN

Le Plan Solaire Marocain vise à développer des centrales de production d'électricité d'origine solaire avec l'installation d'une capacité totale de 2 000 MW d'ici 2020. Cinq premiers sites ont été identifiés : Ouarzazate (500 MW), Ain Beni Mathar (400 MW), Fom El Oued (500 MW), Boujdour (100 MW), et Sabkhat Tah (500 MW). Une Agence Marocaine pour l'Energie Solaire (MASEN «Moroccan Agency for Solar Energy») a été créée pour le pilotage et la conduite du programme.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le pourtour méditerranéen est doté d'un potentiel important d'énergies renouvelables, particulièrement solaires et éoliennes. Ces énergies représentent actuellement moins de 6% de l'énergie consommée par les pays au Sud et à l'Est de la Méditerranée. La valorisation de ces ressources serait pour les pays méditerranéens un moyen de diversifier leur mix énergétique, de réduire leur dépendance aux importations et de limiter leur exposition à la volatilité des prix des énergies fossiles. Conscients de cet enjeu, certains pays ont déjà adopté des objectifs de pénétration des énergies renouvelables : l'Algérie et l'Égypte visent 20% de leur production électrique respectivement d'ici 2030 et 2020, le Maroc 40% d'ici 2020 et la Turquie compte produire 2% d'énergie électrique éolienne d'ici 2012.

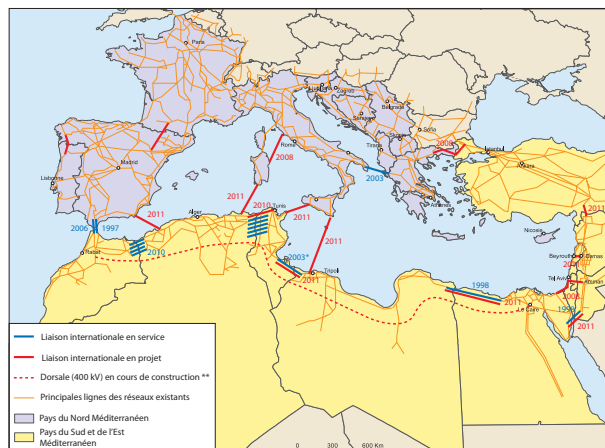


© Droits réservés

LES INTERCONNEXIONS

Même si les interconnexions électriques permettent d'optimiser l'utilisation des ressources d'énergie primaire et de diversifier les sources de production, ces infrastructures n'ont été, jusqu'à présent, que peu développées autour du bassin méditerranéen. La directive européenne 2009/28/EC sur l'utilisation d'énergie produite à partir de sources renouvelables, qui fixe un objectif de 20% d'énergie d'origine renouvelable pour 2020, indique que l'électricité d'origine renouvelable importée d'un pays extérieur à

Les interconnexions électriques en Méditerranée



* Ligne dont la construction est terminée, en attente de mise en service.

Source : Plan Bleu, Les Cahiers N°6, mars 2010

** Projet ELTAM (Égypte-Libye-Tunisie-Algérie-Maroc).

l'Union peut être prise en compte pour atteindre les objectifs nationaux, ce qui encourage le développement des capacités d'exportations d'électricité des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Le développement du Plan Solaire Méditerranéen devrait ainsi permettre d'accroître les échanges électriques dans la région et de soutenir la mise en place des interconnexions électriques du pourtour méditerranéen. A moyen terme, il s'agit de réaliser une continuité électrique permanente entre les différents systèmes aujourd'hui indépendants et de permettre de gérer globalement les équilibres offre/demande des réseaux nationaux.

Des projets d'interconnexions ont déjà été lancés : deux câbles de 700 MW chacun sont aujourd'hui en service entre l'Espagne et le Maroc et il est envisagé d'augmenter leur capacité. Une capacité de transfert de 1500 MW devrait être mise en place d'ici fin 2011 entre la Turquie et le réseau électrique européen. En complément, de nouveaux projets sont à l'étude, tels que la mise en place d'une connexion sous-marine Italie - Tunisie. Ces raccordements supposent un renforcement des réseaux de transport nationaux ainsi qu'une forte coopération pour créer un cadre juridique adapté, harmoniser les conditions techniques et assurer un accès satisfaisant de tous les opérateurs au réseau. L'AFD soutient le renforcement de l'intégration régionale. Elle a déjà contribué au financement de la deuxième ligne Maroc-Espagne et examine de nouveaux projets d'interconnexion et de renforcement de réseau.

TURQUIE : LIGNES DE CRÉDIT « EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE » ET « ÉNERGIE RENOUVELABLES » EN FAVEUR DE LA BANQUE TSKB

En coordination avec les autorités et acteurs publics, l'AFD mène depuis plusieurs années une démarche de promotion de la finance environnementale auprès des banques commerciales de la région (Turquie, Égypte, Tunisie, Jordanie) afin d'exploiter les gisements importants d'efficacité énergétique et les potentiels d'investissements en énergies renouvelables de leurs clients. En Turquie, l'AFD a mis en place en faveur de TSKB deux lignes de crédit de 50 M€ dédiées au financement des investissements d'efficacité énergétique ou de production d'énergie renouvelable des PME turques, tout en s'attachant à renforcer l'expertise de la banque dans l'identification et l'instruction de ce type d'investissements.



© Eole

Établissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans plus de 50 pays, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2009, l'Agence a consacré plus de 6,2 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays du Sud et en faveur de l'Outre-mer. Ces financements concernent notamment la vaccination de 1,8 million d'enfants, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable de 7,3 millions de personnes et le soutien de 900 000 emplois dans le secteur productif. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser près de 5 millions de tonnes de CO₂ par an.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

5 rue Roland Barthes – 75598 Paris Cedex 12
France

Tél. : +33 1 53 44 31 31

Fax : +33 1 44 87 99 39

www.afd.fr

DÉPARTEMENT TECHNIQUE OPÉRATIONNEL (DTO)

DIVISION ENVIRONNEMENT ET EQUIPEMENT (ENE)

DÉPARTEMENT MÉDITERRANÉE & MOYEN ORIENT (GOC)

PROPARCO  Proparco

www.proparco.fr

Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital investissement.

FFEM  Fonds Français pour l'Environnement Mondial

www.ffem.fr

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial est un fonds public bilatéral qui a été créé en 1994 par le Gouvernement français à la suite du Sommet de Rio. Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial dans des projets de développement durable dans les pays en développement et en transition. Le FFEM intervient en appui à des réalisations concrètes dans les pays bénéficiaires, avec une démarche d'apprentissage et en testant des approches novatrices ou exemplaires.



Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement avec des encres végétales et sur du papier PEFC™ (gestion durable des forêts).


AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT